

Journal Burkinabè de la Statistique



4^e trimestre 2025

Trimestriel d'Information du Système Statistique National

N° 0019

Protection sociale au Burkina Faso des réformes structurantes pour une couverture plus inclusive





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

JOURNAL BURKINABE DE LA STATISTIQUE

Trimestriel d'Information
du Système Statistique National

ÉDITEUR

Institut National de la Statistique
et de la Démographie
insd@insd.bf

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Toubou RIPAMA
*Directeur général de l'Institut National
de la Statistique et de la Démographie*

DIRECTEUR DE PUBLICATION DÉLÉGUÉ

Bernard BERE
*Directeur général adjoint de l'Institut National
de la Statistique et de la Démographie*

COORDONNATEUR DE RÉDACTION

Pascal NAKELSE
Conseiller Technique du DG de l'INSD

REDACTEUR EN CHEF

Mouonkoun DABIRE

COMITÉ DE RÉDACTION

Mouonkoun DABIRE
Dr Gosso BORO
Dr Simon T. NASSA
Fatogoma HEBIE
Haidara ZONGO
Kadsongo SAWADOGO
Bobalème LENE
Rodrigue Adama SORE

COMITE DE LECTURE

Mouonkoun DABIRE
Pascal NAKELSE
François RAMDE
Placide SOME
Zakaliyat BONKOUNGOU

MONTAGE ET INFOGRAPHIE

Man Ali SAVADOGO

CONCEPTION / IMPRESSION

Institut National de la Statistique et de la Démographie



01 BP 374 Ouaga - Tél. : +(226) 25 49 85 02
insd@insd.bf - www.insd.bf

Consulter le journal en ligne aux adresses suivantes: www.insd.bf - www.cns.bf

Journée Africaine de la Statistique 2025

Déclaration du Président du Conseil National de la Statistique

«Investir dans l'innovation pour moderniser les statistiques nationales»

À l'occasion de la Journée Africaine de la Statistique (JAS) 2025, le Burkina Faso se joint à l'ensemble des pays africains pour réaffirmer l'importance capitale des données et des statistiques dans la planification, la gouvernance et le développement durable. Cette journée, célébrée chaque 18 novembre, constitue un moment privilégié pour reconnaître le rôle stratégique des statistiques dans l'élaboration des politiques publiques fondées sur des preuves et pour la promotion d'une société juste, pacifique, inclusive et prospère.



Le thème de cette année, « Tirer parti des innovations en matière de données et de statistiques pour promouvoir une société juste, pacifique, inclusive et prospère pour les Africains », traduit l'ambition des pays africains à moderniser et à adapter leurs systèmes statistiques aux défis du développement. Au Burkina Faso, ce thème nous interpelle sur la nécessité de garantir la production de données fiables, opportunes, pertinentes et accessibles à l'ensemble des acteurs du développement et répondant aux priorités nationales. Ceux-ci doivent impérativement s'aligner sur les priorités nationales, afin d'éclairer les politiques publiques et favoriser la paix, la justice et la prospérité. Bien que des progrès soient notables dans la poursuite de l'objectif de développement durable (ODD) 16 « Promouvoir l'avènement des sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins de développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place à tous les niveaux des institutions efficaces responsables et ouvertes à tous », notre pays doit consentir des efforts supplémentaires. En effet, l'évaluation réelle des progrès sur les indicateurs exige la disponibilité d'au moins deux points de données.

Investir dans l'innovation pour moderniser les statistiques nationales

L'innovation et la modernisation dans le cadre d'une architecture des opérations statistiques fondée sur des normes, y compris des cadres juridiques et des systèmes statistiques nationaux performants qui favorisent

l'innovation au lieu de l'entraver, sont fondamentales, étant donné que les solutions techniques en elles-mêmes ne débouchent pas souvent sur un changement durable. Pour tirer le meilleur parti des investissements, il est important d'appuyer les efforts techniques qui sont alignés sur des objectifs plus larges, tels que l'amélioration de la stabilité, de l'inclusion ou du développement à long terme. Il s'agit notamment d'utiliser la technologie numérique ou d'autres innovations pour un produit ou un service particulier afin de prouver la valeur globale des statistiques officielles pour les utilisateurs. S'il est des domaines dans lesquels la recherche-développement doit être soutenue, ce sont les méthodologies et les systèmes permettant de stimuler l'innovation et de favoriser l'efficacité des statistiques officielles à l'aide des technologies géospatiales, des mégadonnées et des données générées par les citoyens.

Le Burkina Faso a engagé un processus ambitieux de modernisation de son système statistique, intégrant la diversification de la production, des innovations technologiques et numériques. L'adoption de solutions telles que l'utilisation des applications numériques dans la collecte des données, l'utilisation des données géospatiales, des mégadonnées et de l'intelligence artificielle permet d'améliorer la qualité, la rapidité et la pertinence des informations collectées. Ces innovations facilitent la production de données fiables sur la gouvernance, la justice, l'inclusion et le développement socioéconomique et permettent un suivi efficace des politiques publiques à tous les niveaux. Notre pays a réalisé des prouesses tangibles dans le domaine.

La production statistique s'est considérablement diversifiée et couvrant désormais les domaines prioritaires variés tels que les statistiques démographiques et sociales, l'emploi, travail et la protection sociale ;

l'éducation la santé, la justice, des droits humains, de la sécurité et de la défense ; les statistiques de l'action humanitaire, de l'habitat et de l'administration du territoire. Des efforts ont été faits pour améliorer la

diffusion des données statistiques à travers la mise en place de nouveaux sites et de nouvelles plateformes numériques.

L'archivage et la sécurisation des données se sont améliorés. Il s'agit entre autres de l'archivage des micro-données avec l'outil NADA et l'archivage numérique des enquêtes et recensements. Ces initiatives ont permis au Burkina Faso de se hisser à la première place du classement ODIN 2024 en Afrique de l'Ouest et à la deuxième position au niveau continental, une performance remarquable qui témoigne de l'excellence de notre système de diffusion statistiques. Malgré les défis rencontrés, et grâce à un esprit de sacrifice et de résilience de ses acteurs, notre pays est parvenu à des résultats satisfaisants en matière de statistique.

Un appel à l'action pour un Burkina Faso juste, pacifique et prospère :

Investir dans l'innovation statistique n'est plus une option mais une nécessité. Les données sont un bien public stratégique, indispensable pour mesurer les progrès en matière de développement,

de gouvernance, de justice et d'inclusion. Elles constituent également un levier majeur pour promouvoir la paix, la stabilité et la prospérité pour tous les Burkinabè. En cette Journée Africaine de la Statistique 2025, le Burkina Faso réaffirme son engagement à :

Renforcer et moderniser les capacités du Système Statistique National afin de produire des données fiables et de haute qualité. Promouvoir l'innovation dans la collecte, l'analyse et la diffusion des données en intégrant les nouvelles technologies et les solutions numériques. Garantir l'accessibilité et l'inclusion statistique pour tous les citoyens et toutes les institutions. Encourager la collaboration entre le Système Statistique National, les partenaires techniques et financiers, le secteur privé et la société civile, afin de maximiser l'impact des statistiques sur le développement durable et la bonne gouvernance.

Nous demeurons convaincus que la disponibilité de données fiables et pertinentes constitue la pierre angulaire d'une société juste, pacifique, inclusive et prospère. Les efforts conjoints du gouvernement, des autorités statistiques et de tous les acteurs du développement permettront de faire des statistiques un véritable moteur de transformation sociale et économique, au service de tous les Burkinabè et de l'Afrique.

Aboubakar Nacanabo

Officier de l'Ordre de l'Étalon



Deuxième session 2025 du Conseil national de la statistique Les acteurs tracent la voie d'un système statistique national modernisé à l'horizon 2030.

Le Conseil national de la statistique (CNS) a tenu, le 1er décembre 2025 à Ouagadougou, sa deuxième session ordinaire de l'année, couplée à la célébration officielle de la Journée africaine de la statistique. Placée sous la présidence du Ministre de l'Économie et des Finances, Aboubakar NACANABO, Président du CNS, cette rencontre a permis aux acteurs du Système statistique national d'évaluer les progrès réalisés et de définir les orientations nécessaires pour bâtir, d'ici 2030, un dispositif statistique moderne, fiable et pleinement adapté aux exigences de la gouvernance publique.



Le Ministre Aboubakar NACANABO a reçu du matériel informatique du coordinateur de PHASAO Toubou RIPAMA

La deuxième session ordinaire 2025 du Conseil national de la statistique s'est tenue sous le thème : « Tirer parti des innovations en matière de données et de statistiques pour promouvoir une société juste, pacifique, inclusive et

Selon le Directeur général de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), M. Toubou RIPAMA, le thème traduit l'urgence de disposer de données fiables, pertinentes et disponibles en temps opportun, afin d'accompagner efficacement la planification stratégique, anticiper les vulnérabilités et apprécier les progrès réalisés dans les différents secteurs de développement.

Les travaux ont principalement porté sur l'état d'avancement du cinquième Schéma Directeur de la Statistique (SDS 2026-2030), dont la vision est de disposer,

à l'horizon 2030, d'un Système statistique national moderne, performant et stable, produisant et diffusant, en toute indépendance, des données de qualité répondant aux besoins des utilisateurs.

Structuré autour de quatre axes stratégiques et décliné en 17 objectifs opérationnels, le SDS prévoit plus de 800 activités, incluant la conception de nouvelles productions statistiques dans des domaines émergents tels que le genre et le changement climatique, la modernisation des outils de collecte, l'amélioration continue des méthodologies, ainsi que l'intégration des innovations liées aux big data et à l'intelligence artificielle. Il met également l'accent sur la démarche qualité et le renforcement du visa statistique. Le Conseil a par ailleurs examiné la programmation des grandes opérations statistiques des prochaines années, notamment le futur Recensement général de la population et de l'habitation, le Recensement général



Les membres du Conseil national de la Statistique.

prospère ». La rencontre a mis en exergue la nécessité d'accélérer la modernisation de la production statistique nationale.



Mady OUEDRAOGO Directeur de la Coordination statistique de la formation et de la recherche.

des entreprises, l'Enquête par grappes à indicateurs multiples, l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages, ainsi que plusieurs enquêtes sectorielles majeures.

Le Ministre de l'Économie et des Finances a rappelé

SSN à poursuivre les efforts engagés afin de consolider les acquis et accompagner efficacement la mise en œuvre des priorités nationales.

La session a également été marquée par la remise d'un appui matériel important du Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO), d'une valeur estimée à 1,4 milliard de FCFA, au profit des structures productrices de données du ministère de l'Économie et des Finances. Cet appui comprend notamment 700 ordinateurs de bureau, 354 ordinateurs portables, 588 imprimantes, 107 photocopieurs et 625

onduleurs, destinés à renforcer les capacités techniques et améliorer la qualité et la disponibilité des données statistiques.

Enfin, le Président du CNS et le Directeur général de l'INSD ont été honorés par le Club des étudiants en statistique de l'Université Ouaga 3S, qui leur a décerné des trophées en reconnaissance de leur engagement en faveur du développement de la production statistique nationale.



Les membres du Conseil national de la Statistique.

l'importance stratégique de la statistique dans la gouvernance publique. Il a salué la rigueur et le professionnalisme des acteurs du Système statistique national et réaffirmé l'engagement du Gouvernement à promouvoir une gouvernance fondée sur des données fiables et accessibles. Il a exhorté les institutions du

Mouonkoun DABIRE
SCRP/INSD

COMPTE DE LA SANTÉ 2023

La hausse des dépenses révèle l'urgence de réduire la charge des ménages

Du 20 au 28 mars 2025 a eu lieu l'élaboration du rapport des comptes de santé 2023 à Ouagadougou avec l'appui des partenaires techniques et financiers. L'analyse des résultats a été faite selon deux séries d'indicateurs : les indicateurs de base et les indicateurs optionnels. Les indicateurs de base permettant la comparaison des efforts faits par les Etats pour l'amélioration de l'état de santé des populations tandis que ceux dits optionnels permettent aux pays de faire des analyses plus spécifiques du financement du système de la santé.



Le rapport des comptes de santé 2023 du Burkina Faso met en lumière les évolutions dans le financement du système de santé, tout en soulignant des défis structurels persistants. La hausse des dépenses totales de santé (DTS) de 8,34 % par rapport à 2022 reflète un engagement continu des acteurs nationaux et internationaux en faveur du secteur de la santé. Cette dynamique s'explique principalement par l'augmentation des dépenses courantes de santé (DCS), qui témoignent des efforts déployés pour répondre aux besoins croissants dans un contexte de crises sécuritaire et économique.

L'administration publique et les ménages demeurent les principaux contributeurs au financement de la santé, avec respectivement 31,4 % et 44,0 % dans les dépenses courantes.

La dépense courante de santé par tête d'habitant affiche une progression constante passant de 16 334,64 FCFA en 2011 à 43 784,67 FCFA (environ 70 USD) en 2023, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 8,56 %. Cependant, elle reste toujours en deçà de la norme de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui est de 112 \$USD . La progression des dépenses de santé des ménages, malgré les différentes politiques et subventions, souligne l'urgence de réduire la charge des paiements directs sans partage de coûts.

Les partenaires techniques et financiers (PTF), ont renforcé leurs contributions, principalement dans des domaines critiques tels que la lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et la santé reproductive. Quant à

l'analyse des dépenses selon les fonctions, il ressort que les dépenses consacrées aux soins préventifs ont enregistré une diminution significative de 34,6 % entre 2022 et 2023. Les DCS a également connu une baisse, passant de 18,61 % en 2022 à 10,98 % en 2023. Cette baisse, souligne la nécessité de rétablir un équilibre dans les priorités de financement afin d'adopter une approche centrée sur la promotion de la santé.

Bien que les dépenses des hôpitaux augmentent en valeur absolue, la part y relative diminue, tandis que celles des prestataires de soins ambulatoires augmentent, suggérant, une réallocation vers les soins ambulatoires en faveur de l'amélioration de l'accès aux soins de santé primaires.

La faible hausse des dépenses de santé en pourcentage du Produit intérieur brut (PIB), qui est passée de 8,2 % en 2022 à 8,4 % en 2023, montre la nécessité d'intensifier les efforts pour garantir une couverture sanitaire universelle.

Pour consolider les acquis d'offre de soins et relever les défis persistants, il est impératif de renforcer l'efficacité des mécanismes existants et d'accentuer la coordination de l'État pour l'alignement les partenaires internationaux et les acteurs nationaux. Un engagement soutenu en faveur de la gratuité des soins et une réduction de la part des paiements directs des ménages seront essentiels pour assurer un accès équitable et durable aux services de santé.

Le Burkina Faso à travers le Ministère de la santé produit régulièrement les comptes de la santé (CS) depuis 2005 afin de contribuer à l'élaboration des politiques de santé, à l'évaluation des besoins de financement du Plan national de développement sanitaire (PNDS), à l'identification des priorités pour les allocations budgétaires.

Dr BORO Gosso Médecin de Santé publique

Dr NASSA T. SIMON Economiste de la santé Expert en Comptes de santé.

SORTIE DE PROMOTION

73 nouveaux spécialistes pour booster le Système statistique national

L’Institut supérieur des sciences de la population (ISSP) a célébré en partenariat avec l’Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), le 16 décembre 2025 à Ouagadougou, la sortie officielle des premières et deuxièmes promotions d’Analystes statisticiens et d’Ingénieurs statisticiens économistes. Au total, 73 nouveaux cadres rejoignent le Système statistique national, l’administration publique et les secteurs utilisateurs de données, contribuant ainsi au renforcement des capacités nationales en matière de production et d’analyse statistique.



Le Directeur de l’ISSP, Pr Nicolas MEDA (à droite), a mis en avant les efforts déployés pour améliorer la qualité de la formation

Ils sont 73 diplômés dont 41 Analystes statisticiens et 32 Ingénieurs statisticiens économistes, désormais prêts à investir leurs compétences dans la production, l’analyse et la valorisation des données. Ces nouvelles promotions de l’ISSP viennent répondre à un besoin



Les lauréats ont posé avec les officiels pour la postérité.

croissant de ressources humaines qualifiées dans un contexte où les données constituent un levier essentiel de gouvernance.

Représentant le parrain de la cérémonie, le Directeur général de l’INSD, Toubou RIPAMA, a insisté sur l’importance stratégique de ces profils. Selon lui, disposer de statistiques fiables, pertinentes et produites

à temps est indispensable pour piloter efficacement les politiques économiques, budgétaires et sociales. D'où la nécessité de disposer de cadres qualifiés pour accompagner le développement.

Un message partagé par le Ministre de l’Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique à travers son représentant Antoine OUANGO, qui voit dans cette sortie de promotion une réponse concrète aux défis de compétences du Système statistique national et des partenaires au développement. Il a rappelé que ces résultats sont l’aboutissement des réformes engagées depuis 2021-2022, notamment la création de la Licence professionnelle en analyse statistique (LPAS) et du cycle d’Ingénieur statisticien économiste (ISE), appuyées par le Projet d’harmonisation et d’amélioration des statistiques en Afrique de l’Ouest, financé par la Banque mondiale et l’État burkinabè.

Pour sa part, le Directeur de l’ISSP, Pr Nicolas MEDA, a mis en avant les efforts déployés pour améliorer la qualité de la formation : infrastructures renforcées, octroi de bourses et dotation en ordinateurs portables, autant d’acquis qui contribuent à mieux préparer les étudiants aux exigences du terrain.

Au-delà de la cérémonie, l’établissement a également mis l’accent sur l’employabilité. Des rencontres B2B ont été organisées avec des responsables d’entreprises publiques et privées afin de favoriser l’insertion professionnelle des nouveaux diplômés. Une initiative saluée par les participants, convaincus que ces jeunes statisticiens joueront un rôle clé dans la modernisation et l’efficacité de l’action publique.

Mouonkoun DABIRE
SCRP/INSD

INNOVATION AU SERVICE DE LA COLLECTE DES DONNÉES

L'INSD modernise la conduite des enquêtes grâce à un centre d'appel dédié

Dans un contexte marqué par la nécessité de produire des données statistiques fiables, accessibles et disponibles en un temps record, l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) franchit une étape importante dans la modernisation de ses dispositifs de collecte, avec la mise en place d'un centre d'appel dédié aux enquêtes statistiques



Le centre d'appel a servi pour la collecte des données de l'ENES-3

Le centre d'appel dédié aux enquêtes r e p o s e sur la méthode de collecte téléphonique assistée par ordinateur (CATI), une approche innovante qui permet d'interroger directement les ménages et les entreprises à distance. Ce mode de collecte offre plusieurs avantages, notamment une supervision en temps réel des opérations, une réduction significative des coûts logistiques et une meilleure couverture des zones difficiles d'accès.

À travers cette initiative, l'INSD entend diversifier ses modes de collecte afin de répondre efficacement aux défis liés à la mobilité des enquêteurs, aux contraintes sécuritaires et à l'exigence de disponibilité rapide des données. Le centre d'appel contribue également à renforcer le contrôle qualité grâce à la validation instantanée des réponses, améliorant ainsi la fiabilité et la cohérence des statistiques officielles produites.

L'intégration de ce dispositif s'inscrit pleinement dans les orientations de la Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS), qui fait de la digitalisation et de l'innovation des leviers majeurs de modernisation du Système statistique national (SSN). Elle traduit la volonté de l'INSD d'offrir un service public de la donnée plus performant, plus inclusif et mieux adapté aux exigences de la gouvernance fondée sur les preuves.

Par ailleurs, le centre d'appel permet d'optimiser les

ressources financières en réduisant les dépenses liées aux déplacements et aux opérations de terrain, tout en améliorant l'efficacité opérationnelle des enquêtes de grande envergure.

Cette infrastructure constitue également un outil de promotion de l'innovation technologique au sein du SSN. Les structures productrices de données désireuses d'exploiter ce dispositif pour la réalisation d'enquêtes ou d'opérations statistiques spécifiques peuvent bénéficier de l'expertise et des services de l'INSD.

Doté de matériels de dernière génération et d'une connexion internet haut débit, le centre d'appel offre par ailleurs un cadre approprié pour l'organisation de formations en collecte de données, en gestion des enquêtes et en technologies statistiques.

À terme, ce centre d'appel ne se limitera pas à la réalisation d'enquêtes téléphoniques. Il servira



Un aperçu du centre d'appel

également au suivi post-enquête, à la validation des données et à la communication avec les répondants. Il ouvre ainsi la voie à la mise en place d'un écosystème intégré de collecte de données, combinant technologies numériques, intelligence artificielle et collaboration renforcée entre les acteurs du Système statistique national.

Fatogoma HEBIE
Informaticien/INSD

NADA

La porte ouverte aux microdonnées du Burkina Faso

Au cœur de l'innovation statistique du Burkina Faso, la plateforme NADA (National Data Archive) de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INS) se présente comme un véritable pont entre la production de données et leur utilisation. Elle offre à tous ceux qui s'intéressent à la vie économique, sociale et démographique du pays un accès clair, sécurisé et structuré à une richesse exceptionnelle d'informations.

Le Burkina Faso dispose d'une plateforme de stockage et d'utilisation de données dans divers domaines de la vie sociale, économique et politique du pays. Il s'agit du National Data Archive (NADA).

Une richesse de données exceptionnelle

La plateforme NADA héberge plus de quarante bases de données, couvrant plus de 80 000 variables. Elle met à la disposition du public et de l'utilisateur des enquêtes emblématiques telles que les Enquêtes démographiques et de santé, les Enquêtes harmonisées sur les conditions de vie des ménages (EHCVM), les Enquêtes nationales sur l'emploi et le secteur informel (ENB-ESI), ainsi que l'Enquête nationale sur le travail des enfants (ENTE). Cette diversité permet d'aborder la vie du Burkina Faso

sous des angles multiples, allant de l'économie aux dynamiques sociales, en passant par l'agriculture et la nutrition.

Comment accéder à la plateforme NADA ?

L'accès à la plateforme NADA se fait via le lien suivant : <https://microdata.insd.bf/index.php/home>. Pour un nouvel utilisateur, il est nécessaire de créer un compte qui se fait suivant quelques étapes basiques. Par contre, pour un utilisateur régulier l'accès se fait directement avec le renseignement d'identifiants. Une fois connectés, ils découvrent l'organisation des bases de données, regroupées en cinq grandes thématiques :

- i) données économiques,
- ii) démographiques,
- iii) sociales,
- iv) agricoles
- et v) nutritionnelles.

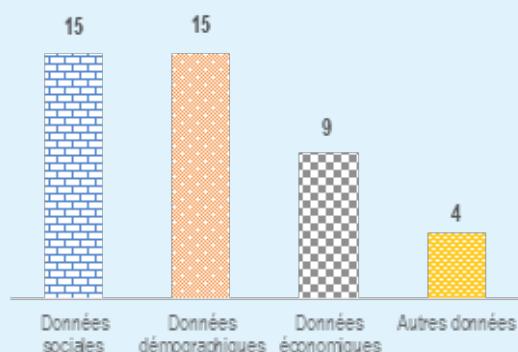
L'utilisateur sélectionne la thématique correspondant à son intérêt, choisit la base de données souhaitée, puis soumet sa requête en remplissant un court formulaire précisant l'usage prévu des données. Quelques clics suffisent pour lancer le processus, après avoir confirmé qu'il n'est pas un robot et accepté les conditions d'utilisation.

L'accès à NADA est libre et gratuit.

Un traitement rapide et efficace

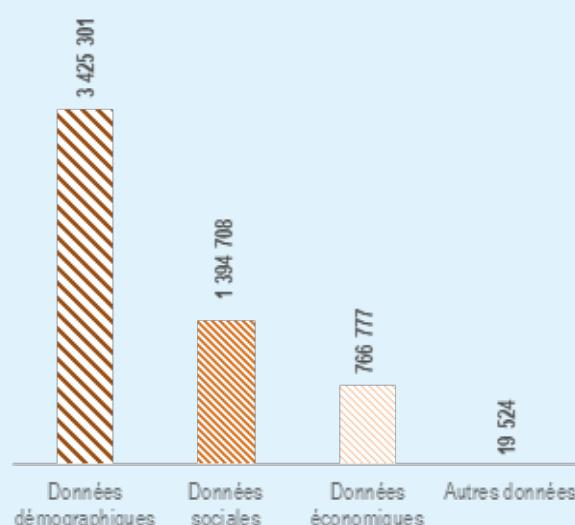
Les utilisateurs nationaux reçoivent généralement un retour sous trois jours ouvrés, tandis que les utilisateurs internationaux doivent patienter en moyenne sept jours ouvrés. Cependant, certaines requêtes complexes peuvent nécessiter un délai supplémentaire.

Une communauté d'utilisateurs engagée



Quelles données peut-on obtenir dans NADA ?

Une quarantaine de bases données pour plus de 80 mille variables sont disponibles et ouvertes pour utilisation dans la plateforme NADA de l'INSD. Ce sont majoritairement des données sociales, démographiques et économiques. On y trouve, entre autres, les enquêtes démographiques et de santé (EDS), les enquêtes harmonisées sur les conditions de vie des ménages (EHCVM), les enquêtes nationales sur l'emploi et le secteur informel (ENB-ESI) et l'enquête nationale sur le travail des enfants (ENTE).



Historique d'utilisation de NADA

NADA enregistre actuellement plus de 9 mille utilisateurs dont 98% sont des Burkinabè. Les utilisateurs sont principalement des chercheurs, des étudiants et des partenaires au développement, notamment les ONG et quelques fois les entrepreneurs. Leurs centres d'intérêt portent plus sur les données démographiques et sociales. Les statistiques sur les consultations des données montrent qu'elles sont essentiellement portées sur les données démographiques, représentant 61% de l'ensemble des consultations. Les données sociales comptent pour 25% de l'ensemble des consultations et les données économiques, 14%.

ENQUÊTE NATIONALE SEMESTRIELLE SUR L'EMPLOI

Le visage statistique du marché du travail burkinabè au premier semestre 2025

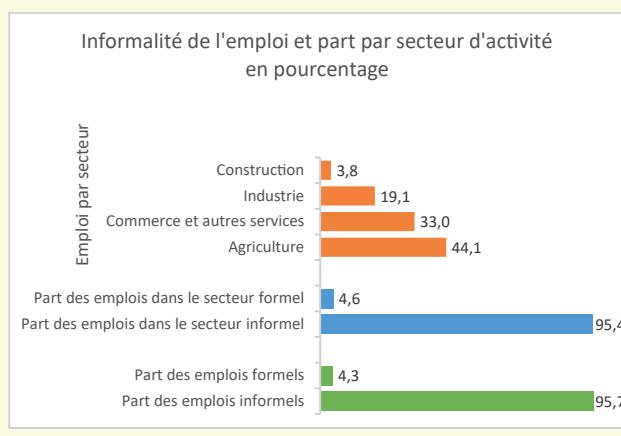
Le marché du travail constitue un indicateur clé de la performance économique et sociale d'un pays. Conscient de cet enjeu, le Burkina Faso s'est doté, depuis 2023, d'un dispositif permanent de production de statistiques sur l'emploi, fondé sur la réalisation régulière d'enquêtes nationales. Ce mécanisme permet de disposer, chaque semestre, d'une photographie actualisée et fiable de la situation de l'emploi et du sous-emploi sur l'ensemble du territoire national.

Les statistiques issues de la deuxième Enquête nationale semestrielle sur l'emploi, réalisée de juin à juillet 2025, mettent en évidence les principales caractéristiques du marché du travail burkinabè :

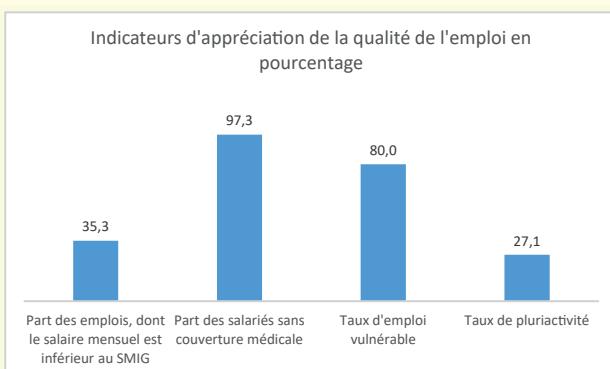
Un accès partiel à l'emploi : Six personnes en âge de travailler sur dix occupent un emploi au premier semestre 2025. Les adultes de 36 à 64 ans affichent un taux d'emploi nettement plus élevé (71,7 %) que les jeunes de 16 à 35 ans, dont le taux demeure inférieur à 55 %.

Une économie largement dominée par l'informel : le secteur informel concentre 95,4 % des emplois tandis que le secteur formel ne représente que 4,6 % de l'emploi total.

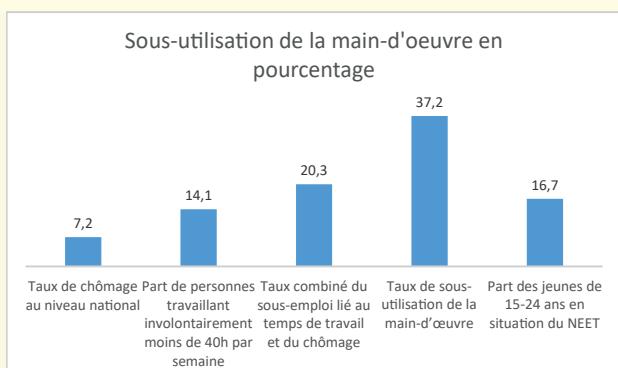
Des inégalités de genre persistantes : le taux d'emploi est de 68,8 % chez les hommes, contre 52,2 % chez les femmes.

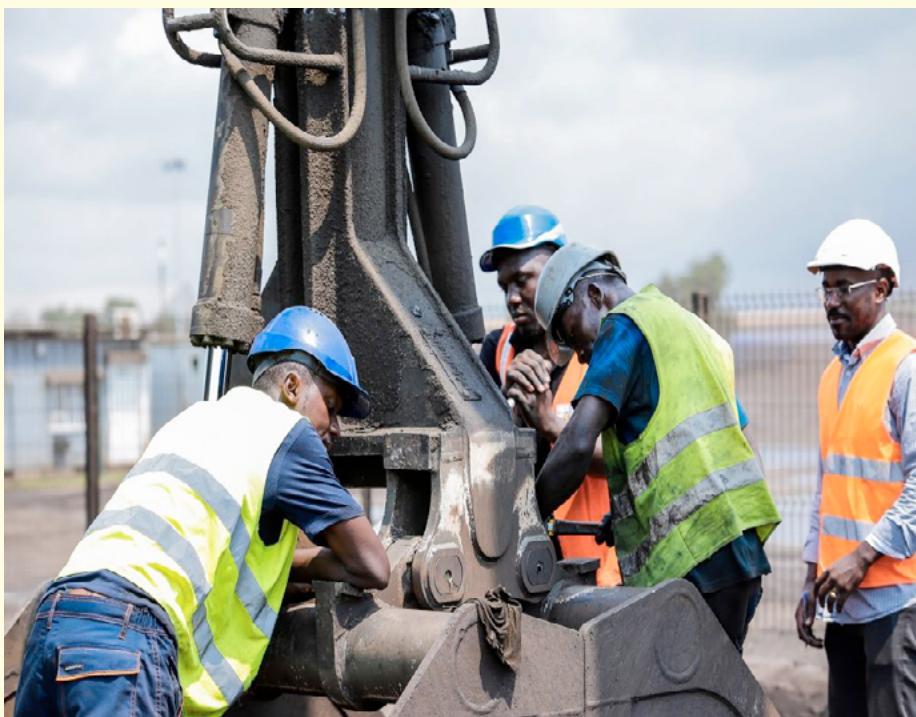


Une qualité de l'emploi préoccupante : près de 80 % des emplois sont considérés comme vulnérables. Par ailleurs, 97,3 % des travailleurs ne bénéficient d'aucune couverture médicale et 35,3 % des salariés perçoivent un revenu inférieur au SMIG, une proportion qui atteint 43,7 % chez les femmes.



Une sous-utilisation importante de la main-d'œuvre : au-delà du taux de chômage estimé à 7,2 %, le taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre s'établit à 37,2 %, avec un niveau plus élevé chez les femmes (45,4 %)





que chez les hommes (28,2 %).

Une proportion significative de jeunes NEET (Not in Employment, Education or Training): environ 16,7 %

des jeunes âgés de 15 à 24 ans ne sont ni en emploi, ni en formation, ni scolarisés. Cette situation concerne davantage les filles (18 %) que les garçons (15,1 %) et est plus marquée en milieu rural (17,5 %) qu'en milieu urbain (14,7 %).

Chaque édition de l'ENES est menée sur un échantillon rotatif de 3 696 ménages, répartis dans 308 zones de dénombrement. La rotation d'un quart des ménages d'une vague à l'autre garantit à la fois la continuité des observations et le renouvellement des informations collectées.

La couverture est nationale et représentative des quatre grandes strates du pays : Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, les autres centres urbains et le milieu rural. La collecte des données, d'une durée de 30 jours, mobilise environ 81 agents de terrain, encadrés par des statisticiens et démographes du Système statistique national (SSN), assurant ainsi la fiabilité et la comparabilité des résultats dans le temps.

À travers ce dispositif, le Burkina Faso figure parmi les pays pionniers de la sous-région en matière de suivi infra-annuel du marché du travail.

Au-delà de la production de chiffres, l'ENES constitue un véritable instrument d'aide à la décision pour le Gouvernement et l'ensemble des partenaires techniques

et financiers. La disponibilité de données semestrielles permet de suivre avec précision les évolutions du marché du travail, d'identifier les tendances structurelles et conjoncturelles, et d'orienter plus efficacement les politiques publiques de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle.

Les perspectives du dispositif sont clairement définies. La collecte des données de la troisième édition de l'ENES (ENES3), conduite de novembre à décembre 2025, a débuté en novembre 2025. Les résultats attendus viendront enrichir la base de données nationale et renforcer les analyses sur la dynamique du

marché du travail.

Le Burkina Faso s'affirme comme un acteur engagé et innovant dans le suivi statistique du marché du travail. Les résultats de l'ENES montrent, à l'instar du second semestre 2024, la capacité de l'économie nationale à générer des emplois, notamment dans l'agriculture et les services, tout en mettant en évidence les défis persistants liés à la qualité de l'emploi.

Désormais doté d'une boussole statistique fiable, le pays dispose d'un outil stratégique pour orienter ses politiques d'emploi et offrir de meilleures perspectives à sa population active, en particulier aux jeunes et aux femmes.

Kadsongo SAWADOGO

Démographe/INSD

PROTECTION SOCIALE AU BURKINA FASO

des réformes structurantes pour une couverture plus inclusive

Engagé dans une dynamique de protection sociale universelle, le Burkina Faso a entrepris d'importantes réformes législatives et institutionnelles visant à renforcer la couverture des travailleurs et de leurs ayants droit. Portées par le ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale, ces réformes ont permis des avancées significatives, tant en matière d'extension de la couverture que d'amélioration des prestations sociales.



La protection sociale constitue un levier essentiel de développement économique et de justice sociale. À ce titre, le Burkina Faso a fait de son renforcement une priorité stratégique, en vue de réduire les inégalités, de sécuriser les revenus des ménages et d'atténuer les effets des chocs économiques et sociaux. Cette ambition se traduit par une série de réformes progressives, mises en œuvre sous la coordination du ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale (MFPTPS), chargé de la définition et de l'exécution de la politique nationale en la matière.

L'architecture actuelle du système de sécurité sociale s'inscrit dans une évolution amorcée dès 1955 avec l'institution d'un premier régime de prestations familiales en Haute-Volta. Cette dynamique s'est renforcée avec la création, en 1972, de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) pour les travailleurs salariés, puis, en 1986, de la Caisse autonome de retraite des fonctionnaires (CARFO), dédiée à la gestion de la prévoyance sociale des agents publics.

L'adoption, en 2006, de textes majeurs a permis d'élargir la couverture aux travailleurs indépendants et à ceux de l'économie informelle à travers l'assurance

volontaire, tout en intégrant la prévention et la réparation des risques professionnels pour les agents publics, les militaires et les magistrats.

Les réformes les plus structurantes ont été opérées en 2021 avec l'adoption des lois portant régimes de sécurité sociale applicables aux agents publics de l'État et aux travailleurs salariés et assimilés. Ces textes ont renforcé la coordination entre la CARFO et la CNSS, amélioré l'assiette des prestations et contribué à une meilleure équité du système.

Afin d'assurer l'effectivité de ces dispositions sur le terrain, les structures centrales et déconcentrées du MFPTPS, notamment la Direction générale de la protection sociale, l'Inspection médicale du travail et les directions régionales, ont intensifié les actions de contrôle, de prévention et de sensibilisation.



Des résultats chiffrés en constante progression

Les retombées positives de ces réformes se reflètent dans les indicateurs de performance du système. Entre 2020 et 2024, le nombre d'employeurs affiliés à la CNSS est passé de 175 398 à 252 109, tandis que les travailleurs immatriculés sont passés de 483 194 à 617



024. Sur la même période, le nombre de bénéficiaires de pensions a enregistré une hausse significative tant à la CNSS qu'à la CARFO, accompagnée d'une augmentation soutenue des montants des pensions servies et des prestations familiales.

Le montant de la pension de retraite versé par la CNSS aux retraités est passé de 26,32 milliards de FCFA en

2020 à 38,24 milliards de FCFA en 2024 avec une augmentation globale de 45,3 % sur la période. Concernant la CARFO, ce montant est passé de 35,45 milliards de FCFA en 2020 à 49,39 milliards de FCFA en 2024, soit une hausse globale de 39,3 %.

Le montant des prestations familiales versées par la CNSS est passé de 7 410,85 millions de FCFA en 2020 à 11 180,19 millions de FCFA en 2024, soit une hausse globale de 50,9 % et un accroissement moyen annuel de 10,8 %.

Dans la continuité de ces acquis, le gouvernement s'attelle à la mise en œuvre du Régime d'assurance maladie universelle (RAMU), en complément des dispositifs existants. Les textes fondamentaux ont été adoptés, les populations sont progressivement enrôlées et les premiers prélèvements de cotisations sont intervenus fin novembre 2025. Le démarrage effectif du régime est annoncé pour février 2026, marquant une étape décisive vers une protection sociale intégrale.

Bobalème LENE

Chef de service de la production statistique

DGESS/MFPTPS

Le Régime d'assurance maladie universelle (RAMU) constitue une réforme majeure du système de protection sociale au Burkina Faso. Il vise à garantir à l'ensemble des populations, sans distinction de statut professionnel ou de niveau de revenu, un accès équitable aux soins de santé de qualité, tout en réduisant les dépenses directes des ménages liées à la maladie.

Le RAMU repose sur le principe de la solidarité nationale, à travers un mécanisme de financement contributif et non contributif. Les travailleurs des secteurs public et privé cotisent au régime, tandis que l'État assure la prise en charge des personnes vulnérables et des couches sociales défavorisées. Le dispositif couvre les assurés principaux ainsi que leurs ayants droit.

Après l'adoption des textes fondamentaux, le processus d'opérationnalisation du RAMU a connu des avancées significatives, notamment l'enrôlement progressif des travailleurs des secteurs public et privé et de leurs familles, ainsi que les premiers prélèvements de cotisations intervenus à la fin du mois de novembre 2025. Le démarrage effectif des prestations est prévu pour février 2026.

À terme, le RAMU viendra compléter les mécanismes existants de la CARFO et de la CNSS, renforçant ainsi la cohérence du système national de protection sociale et contribuant durablement à l'amélioration du bien-être des populations.

A ce jour, les prestations offertes aux cotisants et à leurs ayants droit de la CARFO et de la CNSS sont les prestations liées aux risques professionnels, les prestations liées à la pension et les prestations familiales. En sus de ces prestations il y a celles du volet de l'action sociale et sanitaire des établissements publics de prévoyance sociale.

COÛT DE LA CONSTRUCTION AU BURKINA

Une stabilité relative des coûts au premier semestre de 2025

L'Indice du coût de la construction (ICC) des logements neufs à usage d'habitation de la ville de Ouagadougou a connu des variations modérées au cours des deux premiers trimestres de 2025. Après une hausse de 0,38 % au premier trimestre, l'indice s'est légèrement replié de 0,03 % au deuxième trimestre. Néanmoins, sur un an, les coûts restent orientés à la hausse, impactés principalement par l'augmentation du coût de la main-d'œuvre, des matériaux de construction et de la location et de l'amortissement du matériel.



Les coûts de la construction des logements neufs à usage d'habitation, dans la capitale du Burkina Faso, ont montré une relative stabilité au premier semestre 2025, selon l'analyse trimestrielle de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD). L'Indice du coût de la construction (ICC) révèle des fluctuations mesurées mais une tendance de fond légèrement haussière.

Au premier trimestre 2025, l'ICC s'est établi à 100,6 points, marquant une progression de 0,38 % par rapport au dernier trimestre 2024. Cette hausse résulte principalement de l'augmentation significative du coût de la main-d'œuvre, qui a bondi de 3,42 %, ainsi que de la hausse des frais de location et d'amortissement du matériel (+1,05 %).

«Cette évolution s'explique essentiellement par l'augmentation des prix de la location et de l'amortissement du matériel et du coût de la main-d'œuvre», précise le rapport de l'INSD. Seuls les matériaux de construction ont apporté un léger répit avec une baisse de 0,2 %, atténuant ainsi la pression haussière.

Le deuxième trimestre a ensuite marqué un temps d'arrêt, avec un ICC quasi-stable à 100,5 points, soit une baisse marginale de 0,03 %. Cette stabilisation résulte d'un mouvement inverse : la main-d'œuvre (-0,89 %) et les coûts d'équipement (-0,53 %) se sont détendus, tandis que les matériaux reprenaient leur progression (+0,15 %).

Malgré ces variations trimestrielles limitées, la tendance annuelle demeure légèrement orientée à la hausse.

Comparé aux mêmes périodes de 2024, l'ICC affiche une progression de 0,62 % au premier trimestre et de 0,58 % au deuxième trimestre 2025.

Cette évolution modérée témoigne d'un marché des intrants de la construction enregistrant des prix relativement stables mais avec une tendance légèrement à la hausse au premier semestre comparativement à la même période de l'année passée.

Les ménages ayant construit leurs logements au premier semestre de l'année 2024 ont bénéficié de prix plus bas que ceux ayant construit à la même période de cette année. Au cours du premier semestre de 2025, ce sont les ménages qui ont construit au deuxième trimestre qui ont bénéficié des prix d'intrants relativement bas par rapport à ceux qui ont réalisé leurs constructions au deuxième trimestre.

Cette relative stabilité de l'ICC masque néanmoins des défis structurels pour le secteur de la construction au Burkina Faso. Les fluctuations des coûts de la main-d'œuvre et des matériaux et du matériel de construction pourraient refléter les tensions sur le marché du travail ainsi que celui des biens et services utilisés dans la construction.

Ces données et analyses sont importantes pour les acteurs du secteur que sont les promoteurs immobiliers, les entreprises de BTP et les ménages engagés dans des projets de construction. Ces indicateurs, produits depuis 2023, constituent désormais un outil de référence pour suivre et anticiper l'évolution des coûts dans la capitale burkinabè.

Pour les autorités et les professionnels du secteur, ces données constituent un baromètre précieux pour ajuster les politiques publiques de logement et orienter les stratégies d'investissement dans un contexte marqué par de grands projets de logement en réponse à une grande attente des ménages.

Ingénieur-statisticien-économiste

COMPTES NATIONAUX

«Le Burkina est vraiment sur la bonne voie parce qu'il est cité parmi les pays phares en termes d'élaboration des comptes nationaux».

Ibrahima SORY, Expert en Comptabilité nationale à l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT)

Le Burkina Faso a adopté 2022 comme nouvelle année de base pour ses comptes nationaux, conformément aux standards internationaux. Selon Ibrahima SORY, expert en Comptabilité nationale à AFRISTAT, cet exercice permet de mieux refléter la structure actuelle de l'économie, d'améliorer la qualité des données, mais soulève aussi des défis liés aux moyens et à la continuité du travail.



Pouvez-vous nous dire ce que c'est que la comptabilité nationale ?

Par définition, il faut dire que la comptabilité nationale va permettre de représenter et d'évaluer les agrégats, notamment évaluer la création des richesses pour une économie donnée, à travers des données sources qui seront collectées, compilées, et permettent, en suivant les recommandations internationales, de pouvoir évaluer les agrégats tels que le PIB, le revenu national brut, la consommation finale, etc.

Quelle est l'importance de la production régulière de ces comptes ?

Il est important pour chaque pays, tout en se conformant un peu aux recommandations internationales, de pouvoir donc mettre en place un dispositif de production des

comptes nationaux, notamment adaptés à partir des nomenclatures, qui vont refléter un peu la réalité des activités, des produits du pays, et permettent justement de pouvoir évaluer chaque année les agrégats macroéconomiques du pays. Et aussi, on demande d'être à jour par rapport justement à l'évaluation de ces agrégats.

Et donc, cela va permettre aussi de pouvoir un peu suivre l'économie nationale, d'analyser un certain nombre de perspectives, et aussi de faciliter la prise de décision au niveau des autorités.

On a vu que pour le cas de Burkina Faso, on est passé d'une base de l'année 2015 à l'année 2022. Qu'est-ce que cela veut dire ?

Alors, il faut dire qu'au niveau international, il est recommandé de changer d'année de base tous les 5 ans. Et donc, le Burkina a essayé de pouvoir respecter un peu cette recommandation au niveau international.

On sait que de 2015, on devait passer normalement à 2020. Mais 2020 n'était pas une bonne année, dû au fait qu'il y avait la COVID et tout. Et donc, rapidement, on a glissé dans une année qui permet de ressortir 2022 comme étant un étalon de mesure, en quelque sorte.

Le respect de cette recommandation est important pour pouvoir disposer des agrégats beaucoup plus pertinents. Parce que respecter, chaque 5 ans, va permettre de pouvoir actualiser la structure de l'économie nationale. Par exemple, vous avez des nouveaux produits qui apparaissent. Et généralement, si vous continuez les comptes sans changer d'année de base, cela n'est pas pris en compte. Vous avez des anciens produits qui sont là depuis 2015 et tout, qu'on continue avec. Donc, on suppose qu'il y a tous ces effets-là qu'on traîne, alors que normalement, cela ne représente plus la réalité économique actuelle.

Quel regard portez-vous sur les changements d'année de base du Burkina Faso ?

Alors, je peux dire que j'ai suivi l'équipe de bout en bout par rapport aux travaux qui ont été réalisés, en prenant en compte les recommandations internationales, en mobilisant le maximum de données sources auprès des sectoriels. Justement, on a senti aussi cette approche participative et aussi l'implication des sectoriels par rapport à la fourniture d'un certain nombre de données.

Il y a aussi les bonnes pratiques qui ont été réalisées de part et d'autre dans certains pays, qui ont aussi été intégrées. Et aussi, les leçons tirées à partir du moment où, avant justement d'aborder en fait cet exercice de rebasage, l'INSD a effectué un atelier, un bilan avec les sectoriels, pour permettre un peu de voir quels étaient les acquis à pérenniser, mais aussi, quels étaient les insuffisants à pouvoir combler, en tout en tenant compte aussi des besoins des utilisateurs. Je pense que cela a été bien mené de bout en bout et justement, on voit qu'à la présentation des résultats à cet exercice d'atelier de rebasage par les pairs, on voit bien que cela a été apprécié par l'ensemble des évaluateurs.

Quels ont été les acquis en termes de résultats ?

Pour les acquis, il faut dire que, par rapport aux données sources notamment, parce qu'on ne peut pas faire les comptes sans les données. L'amélioration aussi de la qualité des données qui ont été intégrées. Donc ça, c'est un véritable acquis.

La couverture de l'ensemble des unités économiques également, qui a gagné véritablement en qualité. Par exemple, si vous prenez la base des entreprises formelles, ils ont fait l'effort véritablement d'avoir une saisie et de disposer aussi des données assez détaillées, quand même pour représenter la structure du secteur formel. De même que l'enquête sur le secteur informel aussi qui a été réalisée, qui permet aussi d'intégrer une des composantes essentielles des économies africaines, qui est justement l'économie informelle.

Donc cela a été beaucoup pris en compte. Si on regarde aussi les comptes des administrations publiques, il y a eu l'élaboration par exemple de plusieurs TOF pour couvrir l'ensemble des unités des administrations publiques. Ça aussi, ça a été un grand apport par rapport justement à l'ancienne base, parce qu'en collaboration avec la direction du Trésor, cela a permis véritablement de pouvoir

intégrer et de couvrir l'ensemble des unités du secteur des administrations publiques.

Quels seraient les défis ?

Par rapport à cet exercice, les défis sont nombreux. Ça, il faut le dire par rapport aussi au regard des moyens dont dispose l'INSD ou l'équipe technique, et aussi par rapport à la taille même de l'équipe technique. Il faut dire que non seulement il doit continuer sur 2023-2024 et être à jour sur les comptes annuels.

Ensuite, il y a l'alignement sur les comptes trimestriels qui va venir par rapport à la base. Et aussi sur la rétropolation. S'ils veulent étendre par exemple sur les comptes régionaux, les comptes satellites donc il y a tous ces défis là en fait auxquels va faire face justement l'équipe technique à pouvoir être réalisée vraiment dans les délais impartis.

Pensez-vous que le Burkina est sur la bonne voie ?

On a des experts au Burkina qu'on utilise souvent comme experts pour aller appuyer d'autres pays. Ça c'est indéniable. Que ce soit à partir du StatAfric, la Banque Mondiale, le FMI. Ce sont les mêmes méthodes qu'ils utilisent pratiquement. C'est aussi ça qui est répercuté aussi en termes de bonne pratique dans les autres pays. Et là, le Burkina est véritablement sur la bonne voie.

Quelle peut être la recommandation ?

La recommandation c'est qu'il faudrait qu'en tant que partenaire technique, on puisse toujours accompagner le Burkina à pouvoir être à jour dans l'élaboration des comptes nationaux. Je pense que c'est une équipe à soutenir. Et aussi du côté des autorités, essayer de stabiliser l'équipe technique en essayant de recruter le maximum de personnes pour compléter l'effectif.

Interview réalisée par

Mouonkoun DABIRE

SCRP/INSD



BONNE &
HEUREUSE ANNEE

A large, colorful illustration of fireworks exploding in a circular pattern is positioned in the center of the card. The background features a blurred image of a modern building with a distinctive curved roof, surrounded by falling snowflakes.

2026

MEILLEURS VŒUX DE **SUCCES**,
DE PROSPERITE ET DE PAIX



